

## **Compte rendu réunion La Cure 25 février 2021**

### **Présents :**

Alain Louche, maire de St Martin  
Conseil municipal : Nicole Gard, Agnès Ribaute, Jean-Pierre Michelet, Patrick Gard  
Caroline Lecomte, architecte  
François-Xavier Mousquet, paysagiste  
Laurette Valleix  
Catherine O'Neil, directrice des ABPS  
Matthieu Descombes, PNC  
Nature et Patrimoine : Dominique Courtillot, Jean-Pierre Courtillot, Agnès Gandon

### **Excusés :**

Luc Nicolet, conseiller municipal  
Michel Desdout, Société des Lettres, Amis du Musée du Gévaudan  
Nicole Chabannes, Maisons Paysannes de France  
Annekathi Mirès, Nature et Patrimoine

### **Point sur l'avancement des travaux et les financements**

Patrick Gard rappelle le phasage des travaux, rythmé par les demandes et versement des subventions acquises ou prévues et espérées :

Phase 1 : toitures du presbytère, de l'école, du refuge et menuiseries de l'école et du refuge.

Plafond et bâche de protection sous le toit du presbytère, en complément des chiroptères, pour les chauves-souris.

Cette phase est voie d'achèvement.

Phase 2 : aménagements

Tranche 1 en cours = aménagement de terrasses et du petit bâtiment (voir plus loin l'avant projet détaillé) : site en libre accès et cheminement.

Tranche 2 = aménagement de l'école

Avant projet détaillé (voir plus loin)

Consultation des entreprises et devis

Recherche de financements : subventions de la région et de l'Europe déjà acquises.

Tranche 3 : aménagement du presbytère.

Financement de la phase 1 :

DETR (subvention de l'État) = 53 763€ (60%)

Région = 17 921 € (20%)

20% restent donc à charge de la commune, en autofinancement.

Les fonds collectés grâce à la souscription de la Fondation du Patrimoine s'élèvent à 8 000 € environ. La question reste en suspens de savoir si cette somme peut figurer dans cet autofinancement (avis divergents du représentant de la Fondation et de la Préfecture de la Lozère).

Pour le versement et la clôture de la souscription il manque encore des factures pour les menuiseries.

### **Avant projet détaillé pour le petit bâtiment annexe**

*Caroline Lecomte commence par souligner la nécessité de sécuriser l'ensemble du site par la pose de panneaux « chantier interdit au public ».*

L'étage (accessible par des passerelles depuis la terrasse adjacente) abritera :  
-un refuge de jour pour randonneurs et promeneurs, meublé d'une table et d'une petite bibliothèque en libre service.  
-des toilettes sèches

Le bas comprendra une remise et la zone de compostage des toilettes.

Les niveaux seront séparés par un plancher en châtaignier.

Actuellement, la nouvelle charpente (à l'identique de l'ancienne) est posée. Les travaux de maçonnerie prévus sont : démontage des pignons, chaînage des murs, remontage des pignons, reprise des ouvertures pour permettre le passage des personnes à mobilité réduite.

Pour cette raison, les portes (châtaignier) ouvriront vers l'extérieur.

### **Avant-projet détaillé pour l'école**

Présenté par Caroline Lecomte, et discuté par les participants.

Bref rappel :

Le bâtiment de l'école est appelé à devenir un espace d'exposition, abritant une petite exposition permanente et accueillant des expositions temporaires, toujours sur le thème « fil rouge » choisi pour l'ensemble du site : l'écriture

Lors d'une précédente réunion, il avait été retenu l'option suivante : un seul niveau, verrière sur le patio qui devient espace d'exposition, pas d'option traversante (une seule porte).

À l'issue des discussions, les points suivants sont retenus :

Sol : plancher en châtaignier sur solives, au-dessus d'un vide sanitaire aéré de 20 cm. Cette solution est préférée au sol en béton ciré choisi précédemment. Cela suppose un léger décaissement du niveau actuel.

Drainage à l'arrière du bâtiment, prolongé jusqu'à l'arrière du presbytère.

Verrière : abaissée pour n'être visible d'aucun point du site.

Volume intérieur : comme convenu il n'y aura pas d'étage, mais un solivage en claire-voie au niveau de l'ancien plancher permettra de rendre le volume plus agréable, tout en gardant l'éclairage par les fenêtres hautes. (Côté pratique : permettre l'entretien de ces fenêtres).

Traitement des murs : enduit chaux au rez-de-chaussée et sous la verrière, pierres apparentes au niveau de l'ancien l'étage.

Menuiseries : en châtaignier. Porte pleine, fenêtres à petits carreaux en verre simple anti-infraction. Pas de volets.

Réouverture d'une fenêtre préexistante sur la façade arrière.

La cloison en bois et pierres, très dégradée, ne peut être conservée. Elle sera présentée en photos. Des cloisons inspirées de cette technique pourront être mises en œuvre lors de l'aménagement du presbytère.

### **Aménagement extérieur : rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.**

François-Xavier Mousquet présente deux projets, pour l'accès au petit bâtiment et à l'école.

Après discussion, aucun accord n'est trouvé et la question n'est pas réglée.

### **Chantier ABPS**

Du 6 au 16 avril 12 stagiaires des Artisans bâtisseurs en pierre sèche, encadrés par 2 formateurs seront présents sur le site de La Cure pour rebatir des murs de terrasses. Un agent municipal de Saint Martin participera à ce stage.

Logistique : les stagiaires seront logés chez des habitants, et les repas de midi seront préparés par le restaurant du village.

À cette date, le choix exact des murs à restaurer n'est pas définitivement fixé.

Agnès Gandon